

Commission Nationale
Sports Mécaniques Autos

Dans la catégorie Tourisme, tous les éléments seront de provenance automobile. Si le moteur a été monté d'origine à carburateur ou à injection, on pourra le monter avec l'un ou l'autre pour courir.

Chaque élément sera justifié par la présentation d'une ou de plusieurs revues techniques ou manuels d'atelier (pas de limitation du nombre de revues)

On peut monter un ou des carburateurs de provenance automobile en ajoutant une pipe d'admission artisanale. Seul le collecteur d'échappement sera obligatoirement d'origine de la culasse.

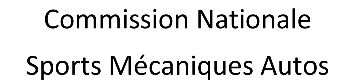
L'interdiction de rajout de matière ne concerne que le montage de la boite de vitesses.

1	La revue technique de Clio Williams n'existe pas la revue de Clio 16s + le dossier d'homologation FFSA de la Clio Williams suffisent OUI NON	2
2	Une 205 kit large avec un moteur de 405 mi 16 avec des carburateurs Weber et le moteur à l'emplacement d'origine sera classé dans la catégorie : Tourisme : OUI NON	2
3	Ai-je le droit de mettre des triangles de suspensions vendus chez Citroën sport Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	2
4	Un véhicule de Tourisme présente absolument tous ses éléments d'origine, excepté une conduite centrale. Dans quelle catégorie sera-t-il classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Mono : OUI NON	2
5	Les véhicules décapotables toit souple sont interdits en catégorie Tourisme. La 2 CV sera donc classé en Proto OUI NON	2
6	Un ensemble moteur-boite 16s de saxo sans aucune modification dans une AX : Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	2
7	A mon triangle d'origine de 205 est ressoudé un bout de triangle d'origine 405 comme ca je n'ai plus la rotule sur le triangle de 205. Un triangle de 205 c'est très cher. Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	2
8	Est ce qu'une Clio maxi est autorisé (sachant que la Clio maxi est sortie chez Renault sport avec carte grise pour la compétition) OUI NON	2
9	Les photocopies de Revue Technique sont acceptées : OUI NON (Si écrite en Français, lisible et complète)	2
10	Un pilote me présente une revue technique avec une puissance exprimée en KW (KiloWatts), est-ce accepté ? OUI NON Nbre de KW par 1,35962 = nbre de CV DIN Exemple : 131,5KW = 178,79 CV Certaines revues techniques ou revue atelier ne font pas la conversion correctement, dans ce cas le chiffre le plus bas sera retenu.	2



11	J'ai acheté une ancienne caisse de Simca 1000 rallye avec un choc avant et tonneau, j'ai reconstruit face avant et longeron qui ressemble à l'origine, mon moteur est entièrement d'origine y compris le collecteur !!!!! pas de tube Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	2
12	J'ai un véhicule 4 portes et j'ai soudé les portes arrières Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	2
13	Les véhicules ayant une liaison entre les pieds d'arceau avant et principal autre que la caisse (T3F) sont interdits en catégorie Proto, ceux-ci pourront courir en catégorie Monoplace." Devront ils respecter le règlement PROTO ou MONOPLACE ?	2
14	Le panachage des éléments constituant le moteur.(Culasse, bloc, collecteurs) sont ils autorises en: Tourisme: OUI NON Proto: OUI NON Mono: OUI NON	2
15	On vous présente un véhicule avec un châssis tubulaire et train avant triangulé en lieu et place du Bloc avant(Plus de passages de roue et de berceau) Sa carrosserie a la forme d'origine, sera-t-il admis en: pas de Croix de porte ni liaison basse !! Proto: OUI NON. Tourisme : OUI NON Monoplace : OUI NON Refusé: OUI NON	2
16	Le même véhicule est coupé derrière l'habitacle, l'arrière est réalisé en tubulaire et carrossé à la forme d'origine, sera t il admis en: Proto: OUI NON. Tourisme : OUI NON Monoplace : OUI NON Refusé: OUI NON idem au 15	2
17	Le véhicule présenté est équipé d'un moteur d'origine indéterminée, le pilote vous présente une revue technique écrite en chinois, prévenez vous le Directeur de course: OUI NON	2
18	Une berlinette Alpine se présente avec ensemble moteur boite mégane kit car disposé transversalement à l'arrière et châssis tubulaire. Dans quelle catégorie devra rouler ce véhicule : Si liaison basse ou croix de porte=Mono Mono: OUI NON Tourisme : OUI NON Proto: OUI NON Refusé OUI NON	2
19	Une berlinette Alpine 1600 S se présente en configuration totalement origine Dans quelle catégorie devra rouler ce véhicule : Si liaison basse ou croix de porte=Mono Mono: OUI NON Tourisme : OUI NON Proto: OUI NON Refusé OUI NON	2
20	Une Alpine A 310 ou une copie de berlinette 1600 SC équipées d'un 2l d'origine Clio RS devra s'inscrire dans la catégorie: : Si entretoise moteur =Proto Si liaison basse ou croix de porte=Mono Mono: OUI NON Tourisme : OUI NON Proto: OUI NON Refusé OUI NON	2
21	Les pièces référencées sur un catalogue compétition édité par un constructeur (par ex: Renault sport) sont elles autorisées en : Proto: OUI NON. Tourisme : OUI NON Monoplace : OUI NON	2
22	Le moteur sera obligatoirement de la marque du véhicule: Tourisme: OUI NON Proto: OUI NON	2
23	Si les T3F doivent suivre le règlement MONOPLACE doivent-ils changer la position de conduite ? OUI NON Faut-il le noter sur le Passeport Technique ? OUI NON	2
24	Les moteurs de motos sont autorisés : Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Mono : OUI NON	3.1





25	Si je modifie les supports moteurs pour passer en dur Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
26	Un véhicule se présente au CT avec un 4 en 1 de fabrication artisanale. Dans quelle catégorie sera t'il classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
27	Une soudure est elle considéré comme « rajout de matière » OUI NON	3.1
28	Si je coupe la traverse moteur afin de mettre un fer plat démontable. Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
29	D'origine, mon véhicule ne dispose pas de barre anti-rapprochement supérieure, j'en mets une. Dans quelle catégorie serais je classé ? si la barre est démontable Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
30	Est-ce que une entretoise est un rajout de matière? OUI NON	3.1
31	Une rampe de carburateurs Weber sur un moteur Renault Energy (1400) Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
32	La prise d'admission d'air est autorisée à l'arrière du véhicule Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
33	Le panachage bloc/culasse est autorisé ? Si oui combien faudra-t'il de revue technique ou atelier(Manuel de réparation) Autant que nécessaire Si oui en quel catégorie suis-je ? Proto: OUI NON Tourisme: OUI NON	3.1
34	Dans le cas d'un panachage, s'il est autorisé, quel collecteur d'échappement d'origine doit être monté - celui de la culasse: OUI NON - celui du bloc ? : OUI NON	3.1
35	Une Peugeot 205 ayant un bloc moteur Renault 1600 diesel avec une culasse de Clio williams et une rampe de carburateurs Weber est autorisé : La caisse ne doit pas avoir de modification et le moteur non plus. Seuls les supports entre les 2 peuvent être artisanaux. Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Quelle revue technique devra fournir le pilote ? 205, Renault 1.6 D, la revue atelier clio williams, revue Alfa-Roméo avec les carbus Alfa	3.1
36	Peut-on mettre des carburateurs double corps sur une 205 GTI 1 litre 6, en montrant la RTA de la BX sport (1 litre 9) ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1

37	Moteur boite Peugeot dans une fiat X1/9 en sachant que le support boite sera modifié. Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Mono : OUI NON La caisse ne doit pas avoir de modification et le moteur non plus. Seuls les supports entre les 2 peuvent être artisanaux.	3.1
38	Un collecteur de Clio 16S peut-il être mis sur une culasse de Clio williams (sachant que la Clio williams est l'évolution de la Clio 16S) OUI NON le collecteur doit être celui d'origine de la culasse	3.1
39	Le collecteur d'admission doit être celui d'origine du moteur: Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
40	Le volet des gaz sur le collecteur d'admission doit être d'origine du moteur: Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.1
41	En tourisme, les combinés ressorts/amortisseurs filetés sont autorisés: OUI NON Avec les fixations supérieures et inférieures identique à l'origine	3.2
42	Le véhicule sur cric, 2 roues motrices levées, moteur à l'arrêt, boite au point mort, personne à bord, je fais tourner une roue motrice. Celle du coté opposé tourne dans le même sens. J'en déduis que ce véhicule est équipé d'un différentiel autobloquant ou à glissement limité: OUI NON mais il faut pousser les investigations	3.3
43	Un véhicule est équipé d'un anti patinage, peut il prendre le départ en : Tourisme :OUI NON Proto : OUI NON Mono : OUI NON Refusé: OUI NON	3.3
44	Un véhicule est absolument d'origine sauf : des élargisseurs de voie arrière : Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.2
45	Je prends un triangle de 205 gti que je monte sans modification sur le berceau, je coupe la rotule au bout, je soude un plat en parallèle au bout du triangle, sur ce plat je visse une rotule de Mégane - Ai-je le droit ? OUI - Si oui en quel catégorie suis-je ? Proto	3.2
46	En tourisme la boite de vitesse doit être: D'origine de la marque du moteur: OUI NON D'origine de la marque du véhicule: OUI NON Mais doit se monter sur le moteur sans perçage et sans rajout de matière	3.3
47	Peut-on mettre des ouïes de ventilation sur le toit? OUI mais pas de saillies Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.4
48	Le kit fibre type Clio maxi est autorisé : Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Pas de découpe dans la structure. La découpe de la tôle extérieure d'origine est autorisée, mais pas de la doublure	3.4
49	S'il y a un multiplicateur de direction dans l'habitacle, le dispositif rétractable doit il se situer: entre la crémaillère et le boîtier OUI NON ou entre le boîtier et le volant OUI NON	3.4

50	L'Alpine a une porte conducteur en fibres, le pilote devra en fabriquer une en tôle. OUI NON	3.4
51	Les charnières de porte d'un véhicule sont remplacées par des gonds dépassant la carrosserie de plus de 1cm est ce conforme: OUI NON	3.4
52	La trappe dans la vitre conducteur est obligatoire. Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON On ne devra pas pouvoir passer la main (grillage)	3.5
53	Les feux à leds sont obligatoires : Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.9
54	Les feux arrières doivent être impérativement dans l'espace de la lunette arrière Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.9
55	Les garnitures intérieures arrières sont interdites Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.10
56	Un radiateur d'huile peut être installé dans l'habitacle: OUI NON	3.10
57	Le rétroviseur intérieur d'origine (sur le pare brise) est interdit Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.10
58	Si je mets un renfort partant de l'angle supérieur du pare brise en appui sur la jonction du pied d'arceau avant avec celle de la barre de renfort de porte. Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Refusé OUI NON La barre qui part de l'angle supérieur du pare brise et qui descend sur le pied d'arceau est autorisé. Par contre il faut qu'elle descende sur le pied d'arceau et non sur une autre platine.	3.11
59	Les pieds d arceaux arrières (points 5 et 6) peuvent être fixé sur les amortisseurs arrières : Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Mono: OUI NON	3.11
60	Il appartient au pilote de prouver l'épaisseur de tubes (2, 2,5 ou 3…) OUI NON	3.11
61	Sur mon véhicule, les jambes de forces présentent un angle de 70°par rapport à l'arceau principal ? cela est il conforme ? OUI NON	3.11
62	J'ai un véhicule en fibre d'origine, il faut que les points d'ancrage de l'arceau tombent sur autre chose que de la fibre, il faut donc faire un châssis tubulaire. Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Si liaison basse ou croix de porte Mono : OUI NON	3.11
63	Le règlement dit : "La partie verticale de l'arceau principal doit être aussi près du contour intérieur de la coque que possible et ne comporter qu'un seul coude avec sa partie verticale inférieure." et "Le montant avant d'un arceau avant ou latéral doit suivre les montants du pare-brise au plus près et ne comporter qu'un seul coude avec sa partie verticale inférieure." Mes arceaux sont entre 5 et 8cms de la coque, sont il conformes ? OUI NON	3.11



Commission Nationale
Sports Mécaniques Autos

64	Un arceau homologué FFSA avec fiche d'homologation et vignette autocollante, il est tout en diamètre 40 : Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Refusé: OUI NON	3.11
65	Sur un arceau de marque MATTER, validé par la FFSA, la barre de portière n est pas a 150 mm de la fixation, dois je couper mon arceau pour le relever? au risque que mon arceau ne soit plus conforme a la fiche constructeur, et FFSA. NON mais il faut que le diamètre des tubes soient conformes et pas de croix de portes	3.11
66	Peut-on rajouter des diagonales supplémentaires à l'arceau? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.11
67	Les renforts entre les supports supérieurs d'amortisseurs avant et l'arceau avant sont autorisés : Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.11
68	Peut-on fixer les pieds des jambes de force AR de l'arceau, sur les fixations de l'essieu AR ou les supports de tête d'amortisseur AR? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.11
69	Peut-on se servir de la partie AR de l'arceau pour fixer des parties de train roulant, berceau, amortisseur, essieu Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Mono: OUI NON	3.11
70	Peut-on mettre des barres anti-encastrements si les roues dépassent de la carrosserie Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON les roues ne doivent pas dépasser	3.11
71	A partir de quel angle (précis) juge t'on que l'arceau n'est plus sensiblement vertical ? +/- 10° applicable pour les nouveaux véhicules. Les véhicules ayant déjà eu un Passeport Technique (antérieur à 2010)ne sont pas concernés	3.11
	Photos N°2 Rouge : Semelle soudée a l'arceaux Bleu : Platine de 120cm² 3 mm d'épaisseur soudée ou boulonnée a la caisse Vert : Tôle de la caisse Orange : Boulons Jaune : Contre plaque	3.11
72	Photos N°2 La contre plaque jaune est obligatoire OUI NON	3.11
73	Photos N°2 Si la platine rouge est d'au moins 3mm d'épaisseur et de 120cm² , il ne sera pas obligatoire de mettre la plaque bleu. OUI NON	3.11
74	Photos N°2 La plaque rouge mesure 6cm sur 12cm, j'ai le droit d'y ressouder d'autres tôles de 3mm en complément jusque 120cm² OUI NON	3.11
75	Photos N°2 Un véhicule a des plaques bleues de 10,5 cms sur 11 cms. Sera-t-il refusé au CT ? OUI NON	3.11

76	Je change la caisse de mon véhicule par une identique et je dois adapter mon arceau monobloc sur le nouveau véhicule .Ais je le droit de couper sur la partie avant de la cage les 2 entretoises longitudinales ou les 2 demi arceaux latéraux et de les raccorder par manchonnage soudé ou boulonné. OUI NON Oui mais le plus près possible de l'arceau principal	3.11
77	Une voiture en fibre de verre devra t elle avoir un toit renforcé OUI NON	3.11
78	Une voiture en fibre de verre devra avoir un arceau renforcé par un X en tube de diamètre 40mm dans sa partie supérieure de l'habitacle : OUI NON	3.11
79	Des protections d'arceau sont elles obligatoires à proximité du casque du pilote: OUI NON	3.11
80	Le siège baquet est obligatoire Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.12
81	J'ai un échappement qui sort sur le coté de ma voiture dans le bas de caisse. Dans quelle catégorie serais je classé ? Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Refusé OUI NON	3.14
82	J'ai le droit de positionner le radiateur à l'arrière derrière une cloison étanche Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.15
83	Sur un proto à moteur arrière la cloison pare feu sera métallique: OUI NON En alliage léger: OUI NON En acier: OUI NON En Plexiglas : OUI NON	3.15
84	Sur un proto à moteur arrière la cloison pare feu sera étanche: OUI NON	3.15
85	Sur un proto à moteur arrière la cloison pare feu devra occulter totalement l'habitacle: OUI NON	3.15
86	Si le véhicule est équipé d'un radiateur installé à l'intérieur du véhicule, séparé du poste de pilotage par une cloison étanche, le réservoir à carburant devra se trouver : Obligatoirement dans un bac étanche coté radiateur : OUI NON Fixé solidement sans bac étanche coté radiateur: OUI NON	3.15
87	La cloison étanche doit obligatoirement être métallique : Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.15
88	Photos N°8 Le toit doit être soudé sur les arceaux, je le note sur le passeport technique. La modification sera à faire pour la prochaine course. OUI NON Refusé : OUI NON	3.3
89	Photos N°4 Il n'y a pas de capot et le radiateur de la monoplace est visible, est-ce autorisé ? OUI NON	3.4
90	Photos N°5 Cette ouverture est autorisée Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.4

91	Les kits larges en fibre sont interdits Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.4
92	Le « Neiman » peut rester sur la colonne de direction Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	3.4
93	Le véhicule d'un pilote émet un bruit de 112 décibels Je lui demande de changer son pot d'échappement pour la prochaine course OUI NON Je le note sur le Passeport Technique OUI NON	4.1
94	Un pilote se présente sans avoir réalisé les demandes de mises en conformité notées lors de la course précédente. Je le laisse rouler et lui dis que c'est la dernière remarque : OUI NON Il ne peut prendre le départ sans remise en conformité des disfonctionnements notés précédemment : OUI NON	4.1
95	Il est obligatoire que le + batterie soit recouvert d'un matériau non-conducteur. OUI NON mais conseillé	4.2
96	Un pilote présente son véhicule avec des numéros de bonnes couleurs mais aux anciennes dimensions (plus grandes). Je le note sur le passeport technique et lui fais refaire pour la prochaine course. OUI NON	4.4
97	Les plaques de toit doivent être obligatoirement montées sur silentblocs ? OUI NON	4.4
98	La minerve est obligatoire. Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	4.5
99	Le casque peut-il être repeint ? OUI NON	4.5
100	Une étiquette NF ou CE est elle obligatoire sur le casque ? OUI NON	4.5
101	Photos N°3 Ce type de minerve est acceptée OUI NON	4.5
102	Un casque a absorbé un choc violent, qu'elle utilisation devra en faire le pilote. Le réutiliser : OUI NON Le changer :OUI NON Le donner à un autre pilote: OUI NON Le détruire: OUI NON	4.5
103	Le pilote et son véhicule sont équipés d'un système Hans homologué FIA (Baquet, arceau, ceintures, casque pilote) sera t il : Autorisé à rouler: OUI NON	4.5
104	Ce pilote équipé du système Hans devra t il porter obligatoirement la minerve : OUI NON	4.5
105	Pour participer à la Finale Nationale, les boites de vitesse seront contrôlées: Ouvertes: OUI NON Fermées: OUI NON Plombées: OUI NON	4.6

106	Les pneus slicks sont autorisés : Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON	4.7
107	Photos N°6 Ce type de pneumatique est autorisé Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Mono OUI NON	4.7
108	Photos N°7 Ce type de pneumatique est autorisé Tourisme : OUI NON Proto : OUI NON Mono OUI NON	4.7
109	Photos N°1 Ce jerrican en plastique est un réservoir de bateau d'une contenance de 12 litres Il est autorisé OUI NON	4.8
110	Les canalisations de carburant seront pour les systèmes à injection: D'origine: OUI NON Durits sertie et raccords à visser : OUI NON	4.8
111	Les canalisations de carburant seront pour les systèmes à carburateur: D'origine : OUI NON Réalisées en durit « esence » avec raccords par colliers : OUI NON	4.8
112	Une pompe à essence électrique extérieure peut elle se trouver dans le même compartiment que le réservoir: OUI NON	4.8
113	Une pompe à essence électrique extérieure positionnée dans l'habitacle doit elle être située dans un bac étanche: OUI NON Cela est interdit dans l'habitacle	4.8
114	Le filtre à essence positionné dans l'habitacle doit il se trouver dans un bac étanche: OUI NON Cela est interdit dans l'habitacle	4.8
115	Des protections plastiques sont obligatoires sur les tuyauteries de freins OUI NON	4.9
116	L'utilisation d'un frein à main hydraulique doit il aussi commander le fonctionnement des feux de stop: OUI NON Tous les freins pouvant être actionné en course	4.9
117	L'ABS est il autorisé en: Tourisme :OUI NON Proto : OUI NON Mono: OUI NON	4.9
118	Un écrou de roue doit se visser sur toute la longueur de son de filetage: OUI NON	5
119	A la suite d'un contrôle technique, un véhicule est déclaré non conforme. Qui va prendre la décision de le laisser rouler ou pas: Le CT: OUI NON Le jury : OUI NON Le DC : OUI NON	5
120	Un extincteur type A B C est obligatoire près de chaque véhicule dans le parc pilote OUI NON mais conseillé	5

ufolep

Commission Nationale
Sports Mécaniques Autos

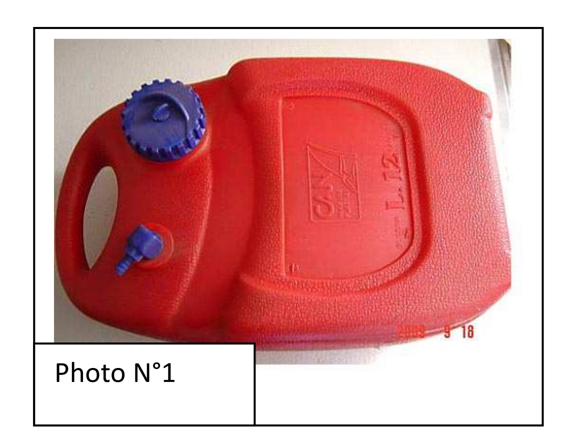


Photo N°1

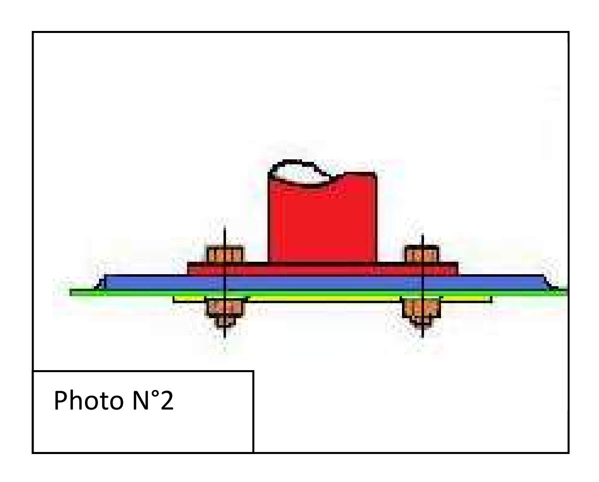


Photo N°2



Photo N°3

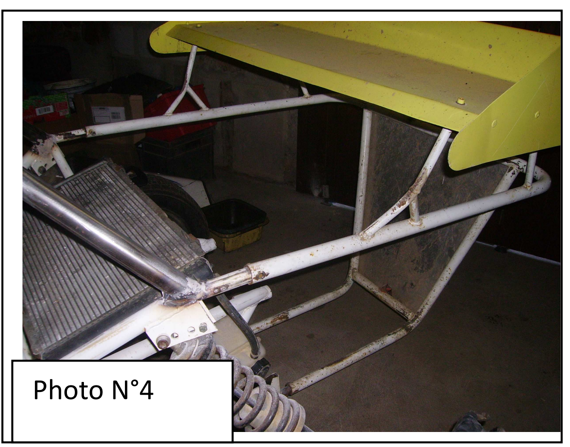


Photo N°4



Photo N°5



Photo N°6



Photo N°7



Photo N°8